

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 50 (1955)
Heft: 1-2-fr

Artikel: Notre revue et son miroir
Autor: Meyer, Peter
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-173540>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre Revue et son miroir

Dans certains milieux « progressistes », une sorte de dédain à l'égard du « Heimatschutz » fut longtemps de rigueur – et l'est peut-être encore. On affectait de voir dans ses efforts une résistance étroitement réactionnaire au modernisme, dans ses troupes une compagnie de petits bourgeois encroûtés. Et, certes, la Ligue du patrimoine a ses petits bourgeois comme le modernisme a ses snobs, dont ils ont parfois l'un et l'autre du mal à se dépêtrer. Aussi bien, le profane n'entreprend-il pas de feuilleter la collection de la Revue sans quelque appréhension, pensant y trouver condamnation de ce qu'on prônait naguère, ou d'y voir adoré ce que l'on avait d'abord brûlé...

Or, une lecture attentive lui montrera, dans un émerveillement croissant, qu'il se sera totalement mépris! Ces cinquante séries de livraisons sont d'une fraîcheur, d'une actualité surprenantes, et résistent à l'examen sans qu'il soit besoin d'invoquer la moindre circonstance atténuante. Il va de soi que leur contenu, comme leur présentation, a bien évolué en un demi-siècle. Mais on est étonné de voir avec quelle justesse les problèmes furent abordés dès le début, avec quelle ouverture d'esprit les nouveautés furent accueillies lorsqu'elles étaient valables.

Voici d'ailleurs ce qu'écrivait le président Boerlin en 1926: « Nous ne voulons pas cultiver l'art pour l'art, mais seulement dans la mesure où il nous semble une expression de notre être. Nous avons déjà reconnu le danger d'« historisme » qui nous guette, et réagi contre le « Heimatstil », qui est une de ses formes. De même, nous nous gardons de tomber dans le « folklore »; et cependant, nous entendons rester rivés à nos particularismes, car nous savons que c'est d'eux que les plus grands d'entre nous ont tiré leur force, et qu'il ne saurait en être autrement dans l'avenir. Par la parole et par l'action, nous avons toujours démenti ceux qui, acharnés à dénaturer nos desseins, prétendent que nous nous cantonnons dans le culte et l'imitation de l'ancien. Certes, nous désirons sauvegarder le visage de notre pays; mais pas en repoussant systématiquement la nouveauté, ou en ne l'acceptant que sous un déguisement à la mode d'autrefois: au contraire, en respectant les monuments qui sont l'expression authentique de ce pays, et en exigeant du moderne qu'il soit lui aussi une création du génie national. Que notre protection, toutefois, ne se limite pas aux témoins prestigieux d'un grand passé ou d'une nature grandiose! Il y a des choses qui paraissent de minime importance, qui n'ont pas grand rapport avec la science ou les beaux-arts, et qui, cependant, nourrissent notre amour du pays: ses lacs, ses fleuves et ses ruisseaux, ses coteaux, ses rochers et ses montagnes, ses arbres, ses bocages et ses forêts, ses gorges profondes et ses vallées. »

★

La première année de la Revue, 1906, nous place d'emblée devant un problème encore actuel: « Vieille ville et développement du trafic »; voici l'image contrastée d'une rue d'Aarau, avec sa fontaine, et de ce qu'on en a fait: une artère asphaltée, cernée de trottoirs qui en écartent les maisons, et d'où la vieille fontaine a disparu. – Un viaduc des chemins de fer rhétiques, à la noble arche de pierre, est mis en regard du pont métallique de la ligne du Gornergrat: laid non parce qu'il est en fer, mais parce que ses proportions ne sont pas heureuses. – La porte fortifiée de Büren ouvre la longue série des monuments sottement sacrifiés à un trafic que l'on peut fort bien, nous le savons aujourd'hui, détourner sur d'autres voies. – Les palaces de Territet sont, à juste raison, mis aux pilori, alors que l'hôtel Righi-Scheidegg, banal mais avenant et sans prétention, reçoit une bonne note. – C'est le temps où l'on cherche des formes appropriées pour les



Le Heimatschutz et l'architecture. Le Grand-Hôtel de Saint-Moritz, typique de ces palaces qui enlaidissent le pays dont ils sont censés faire les honneurs à leurs hôtes, avait suscité dès l'origine la vive hostilité du Heimatschutz (1906).



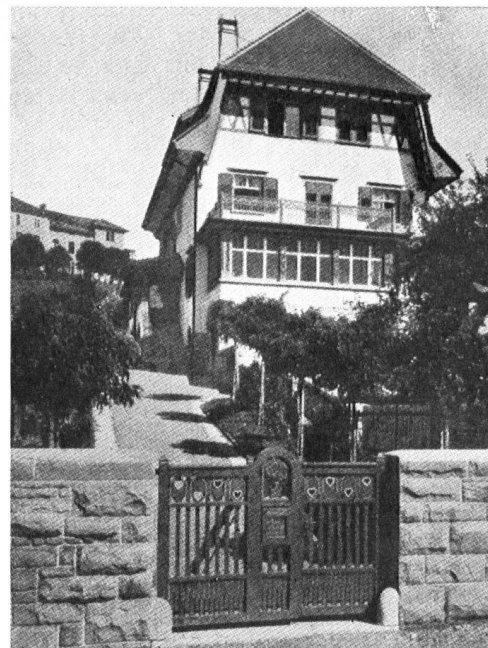
Grand progrès par rapport au précédent: un projet de l'architecte bernois Karl Indermühle. L'adaptation au paysage est ici bien meilleure (1906).



L'hôtel de La Margna, édifié en 1907 à Saint-Moritz, s'inspirait du style traditionnel. Cette œuvre de l'architecte Nicolas Hartmann était remarquable pour l'époque (1908).

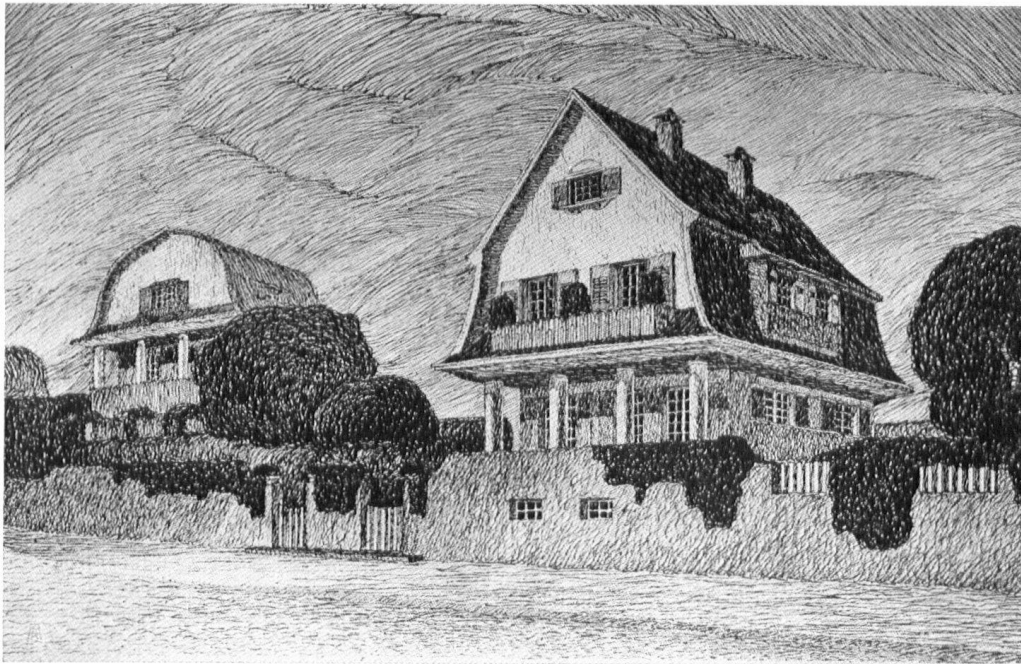
A gauche: le style tarabiscoté de cette villa zuricoise, née au début du siècle, nous est parfaitement incompréhensible. L'édifice peut servir à l'étude pathologique d'une époque périmée (1906).

A droite: Exemple contraire: « une maison de campagne moderne et de bon goût », disait la légende d'autrefois. Nous pouvons ratifier ce décret, en dépit de la lourdeur du toit, qui date mais n'enlève rien à la sobriété des lignes (1906).



grands établissements de cure, et où l'on adopte la disposition des bâtiments conventuels, avec leurs dépendances, comme l'a fait Karl Moser pour l'Université de Zurich. – Les brutales incursions des lignes à haute tension, l'enlaidissement des sommets alpestres par les kiosques et les cabanes, sont en bon droit dénoncés. – Les panneaux publicitaires font leur apparition, le long des routes, sur les façades; et les toitures métalliques sur les vieilles maisons, et le style prétentieux dans les champs de repos, où les errements ultérieurs ne seront certes pas imputables à la Ligue du patrimoine. Ces premiers fascicules s'ornent de reproductions artistiques, signées Hodler, Amiet, Buri: les modernes de ce début de siècle. Elles voisinent avec de belles photographies d'extérieurs, procédé tout à fait neuf pour l'époque. Les pages d'annonces, elles, sont horribles: c'est la seule chose qui soit à reprendre!

En 1907, seconde année, débute la campagne contre les poteaux indicateurs et signaux d'interdiction de mauvais goût; or en 1928, on s'en prendra à leurs romantiques fioritures dont les ignorants, aujourd'hui encore et paradoxalement, rendent le Heimatschutz responsable... Un certain nombre d'églises sont qualifiées d'affreuses – et le sont réellement, alors que pour d'autres on se montre plus indulgent qu'on ne le serait de nos jours. En architecture, on oppose au style « colossal », faux Renaissance, des palais fédéraux, une sorte de Louis XVI bernois qui n'est plus guère prisé, mais qui avait du moins le mérite d'une plus grande simplicité de lignes. Pour les bâtiments scolaires, la Ligue du patrimoine tourne le dos au genre caserne, cherche l'inspiration du côté des maisons paysannes, des couvents; on voit apparaître les noms de cette génération d'architectes qui a fondé la Fédération des architectes suisses, et qui la première a su dégager le pays de la double influence de l'Ecole des beaux-arts de Paris et des Ecoles allemandes, sans pour autant perdre le contact avec l'architecture germanique, très vivante à ce moment-là. De Praetere, le rénovateur de l'Ecole des beaux-arts de Zurich, écrit un article sur « L'art populaire suisse », et ses sources d'inspiration proprement nationales. Il insiste sur « la grande ligne architectonique », condamne une moderne contrefaçon d'« art paysan » qui ne vaut pas ses modèles anciens. – « Sauvegarde de la flore alpestre »: la protection de la nature éclôt à l'ombre du



Ces deux villas avaient également recueilli une bonne note de notre Revue... Pourtant le style se démode d'autant plus vite qu'il est plus prétentieux. C'était vrai naguère comme maintenant (1909).

Heimatschutz; bientôt on parlera d'une « réserve forestière suisse »: l'idée du Parc national est en gestation.

La troisième année voit surgir une nouvelle équipe d'architectes appartenant à la génération novatrice de la Fédération des architectes suisses, dont les plans s'inspirent des canons de la Ligue du Patrimoine. Citons Schäfer et Risch, Curjel et Moser à Saint-Gall, les frères Pfister, Keiser et Bracher à Zoug. D'autres renouent avec le XVIIIe siècle bâlois ou genevois, mais en se dégagant mieux du passé que leurs confrères de Berne: La Roche et Stähelin, Vischer van Gaasbeck, à Bâle; Edmond Fatio à Genève, Streiff et Schindler à Zurich. On guerroye contre des imitations du bois, au moyen de ciment ou de fonte, qui ne seraient plus tolérées aujourd'hui. – La question des costumes suisses, à son tour, est évoquée avec pertinence, par la plume de Mme J. Heierli: « Jusqu'au 18e siècle, il n'y eut aucun costume qui n'eût été préalablement porté par les habitants des villes... »

En 1909, M. Albert Baur parle du style Heimatschutz dans l'habitation, avec des exemples convaincants – le thème n'a rien perdu de son actualité. Le style « chalet suisse », annonciateur du Heimatstil des fabricants de meubles en série, est vigoureusement pris à partie. Un professeur de Stuttgart, M. E. Gradmann, parle de « la protection du paysage », thème très neuf en ce temps-là. C'est à Uri que débute le premier volume de *La maison bourgeoise en Suisse*, admirable inventaire publié sous les auspices de la Société suisse des ingénieurs et architectes, et le plus important qu'eût inspiré jusqu'alors le mouvement du Heimatschutz.

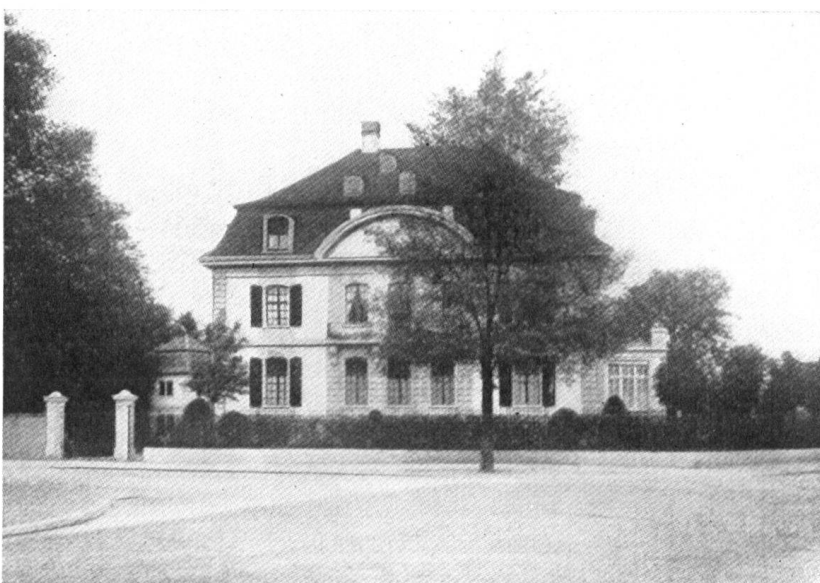
Dans un fascicule de 1911, M. Baur traite de « La construction urbaine d'hier et d'aujourd'hui », en montrant clairement que la conservation de monuments isolés ne suffit pas, que des plans d'ensemble sont nécessaires. – Autre thème inépuisable: les chemins de fer de montagne, qui pendent la crémaillère en attendant les téléphériques et télésièges d'aujourd'hui.

Dès 1912, septième année, la Revue adopte un format plus maniable, et la méthode un peu pédante des « bons » et « mauvais » exemples mis en regard devient moins fréquente. Ariste Rollier parle des constructions hydrauliques modernes; on évoque une possible esthétique des usines électriques, à réaliser soit

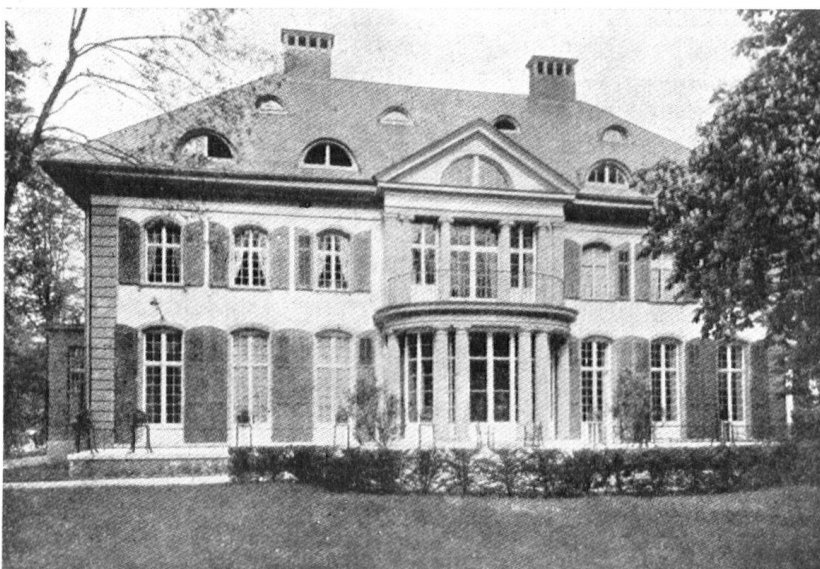
*Cette demeure sise à Bümplitz est de Karl In-
dermühle. C'est bien romantique, mais pas
plus excessif, somme toute, que les murailles
de prison des Wright, Le Corbusier et con-
sors (1908).*

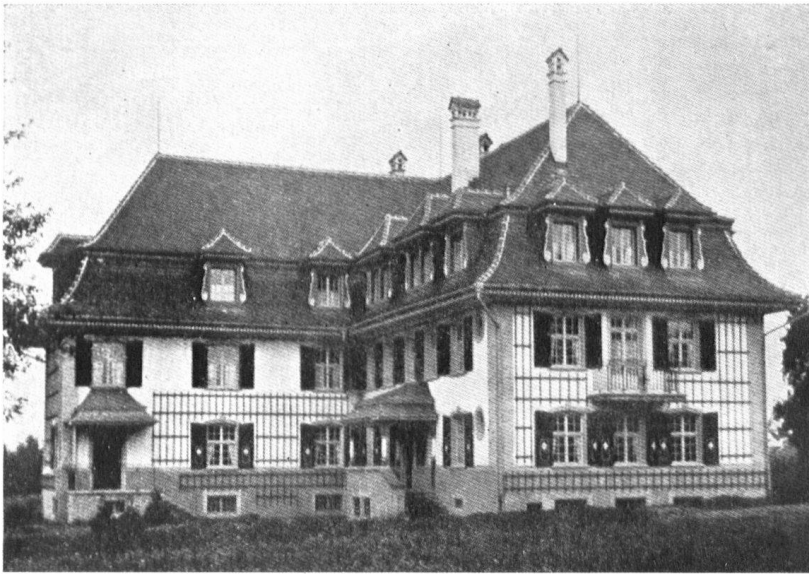


*Luxeuse villa d'avant 1914, par l'architecte
bâlois F. Stehlin. Lorsque ce type « aristocra-
tique » fut reproduit en grande série, il tour-
na vite au genre affecté « petit palais » (1908).*

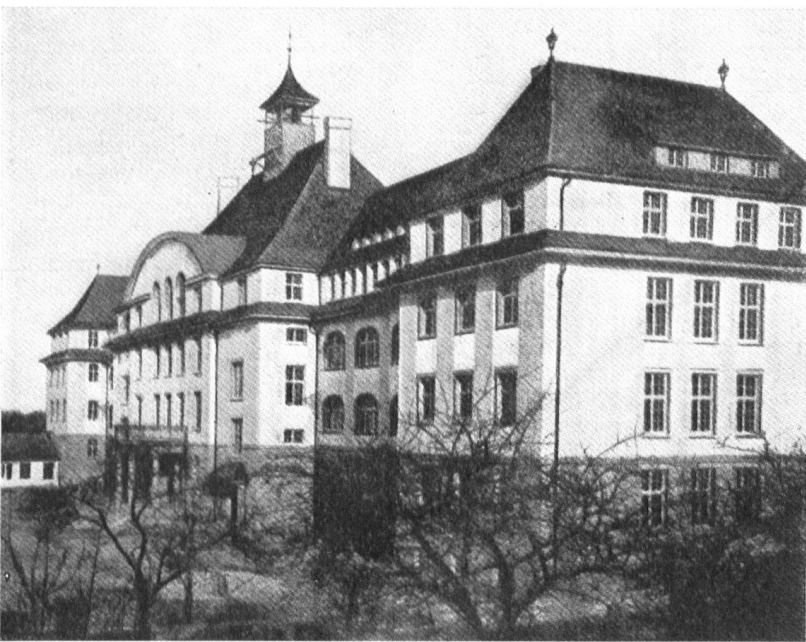


*Autre exemple bâlois, de l'architecte Vischer
van Gaasbeck, et qui, bien que révolu, ne
manquait ni d'adresse ni de mesure (1908).*

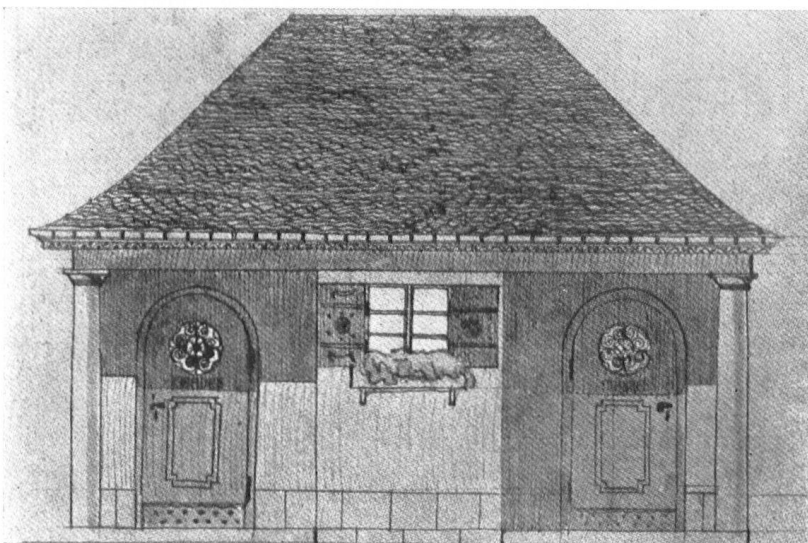




Hôpital construit à Cham par un architecte zougois, et cité en exemple en 1909. C'était un progrès incontestable par rapport aux « casernes » que l'on édifiait alors couramment à l'intention des malades (1909).



Ce collège d'Aarau a manifestement subi la contagion du style « Grand-Hôtel », mais les corps de bâtiments et la toiture témoignent d'un louable désir d'atténuer l'effet de masse (1914).



Ce projet de vespasienne obtint le prix du concours d'idées de la section thurgovienne du Heimatschutz. Dans le détail, on y trouve une recherche qui fait aujourd'hui sourire (1918).

ORIGINAL LAMBRECHTS WETTERSÄULEN



das Ergebnis langjähriger Versuche und Erfahrungen, bieten nach dem heutigen Stande der Wissenschaft das denkbar vollkommenste. Sie kommen für **Bade- und Luftkurorte, öffentliche Plätze sonstiger Städte, Promenaden, Parks, Hotel- und Kurhausanlagen, Schulhöfe, Privatgärten etc.** zur Verwendung und finden allorts höchste Anerkennung, was zahlreiche **erstklassige Gutachten beweisen.** Lambrechts Instrumente sind gesetzlich geschützt. **Man verlange ausdrücklich Gratis-Drucksache Nr. 246.**

C. A. ULBRICH & Co., ZÜRICH II
D 11 Instrumente für Meteorologie, Hygiene und Industrie

Warum?



solche Produkte genießen, die an Eingangszoll und Monopol bis Fr. 4.— per Flasche bezahlen müssen, wenn Sie in der Schweiz einen vorzüglichen Likör

„CLÉMENTINE“

SCHWEIZER CHARTREUSE

besitzen, bei welchem ein einziger Versuch genügt, um einen jeden endgültig als Kunden zu gewinnen.

Überall erhältlich — Gros & detail:

Fritz Streit, Weine und Spirituosen
Jos. Hostettler, Spirituosen

J. Krähenbühl, Gerechtigkeitsgasse
Oscar von Rütte, Kramgasse 12

Sicheren Erfolg

für Ihr Geschäft erzielen Sie durch Inserieren in der Zeitschrift „Heimatschutz“



Karl Hoch „Au Dock“

Zeughausg. 20 BERN Zeughausg. 20

Moderne Damen- und Herren-Schuhe.
(D 16)

Hochfeine Formen.
Vollendeter Sitz.

ED. KÜPFER, 23 MARKT-GASSE 23

Schirme BERN Hüte

D 10

Prima Waren

Stockschirm
Auto-Mützen



Parapluie fusée
Ski-Mützen

Heimatschutz!

Atelier für Architektur

(vielfach prämiert)

Entwürfe und Baupläne zu jeder Art Stein- und Holzbauten

Sanatorien
Hotels
Kuranstalten
Villen und Landhäuser

Malerisch originell, der Landschaft und den Wünschen angepasst

projektiert u. erstellt

Jacq. Grös
Architekt

Zürich (Fluntern)
(D 130)



OVOMALTINE

Natürliche
Kraftnahrung
Das beste
Frühstücksgetränk



en s'inspirant de notre architecture traditionnelle, soit en créant de toutes pièces un style nouveau, – la technique n'a pas encore trouvé ses formes propres. Quelques réussites peuvent d'ailleurs être mises à l'actif d'un Nicolas Hartmann, par exemple. D'un ouvrage sur le Rhône, à Loèche, la Revue parle en termes élogieux qui montrent qu'une certaine beauté de la technique est pleinement reconnue.

1913: « Le premier numéro de notre huitième année est consacré au magnifique travail d'une société de chemins de fer. Il y a dix ans seulement, cela n'eût même pas été concevable. » Il s'agit des chemins de fer rhétiques, qui ont construit leurs viaducs, leurs gares, leurs bâtiments administratifs, en pleine conformité avec les idées du Heimatschutz. Aux Grisons, on avait enfin compris, devant ici de beaucoup l'hôtellerie, qu'il n'est pas sensé de compromettre la beauté d'un paysage avec les instruments mêmes de son exploitation touristique. Il faudra se souvenir aussi de tout ce que les chemins de fer rhétiques ont fait ultérieurement dans le même esprit, par exemple leur soutien financier à la publication du superbe ouvrage d'Erwin Poeschel, « Les monuments d'art grisons ». Dans le même fascicule, Karl Indermühle présente son projet de village suisse, qui sera réalisé l'année suivante à l'Exposition nationale en même temps qu'un « théâtre Heimatschutz ». Ainsi le mouvement gagnait le domaine des lettres, bien avant que la pression extérieure eût pris une forme menaçante pour notre patrimoine intellectuel.

Futur rédacteur de *Werk*, Hermann Röthlisberger part en guerre contre le « baroque fédéral » qui a relayé le faux Renaissance et triomphe avec les bâtiments postaux d'Hérisau, Frauenfeld, Coire, etc.; l'affreux « Heimatstil gothique » de la poste de Morat, de même que les tourelles de la poste principale de Berne, n'excitent pas moins sa verve.

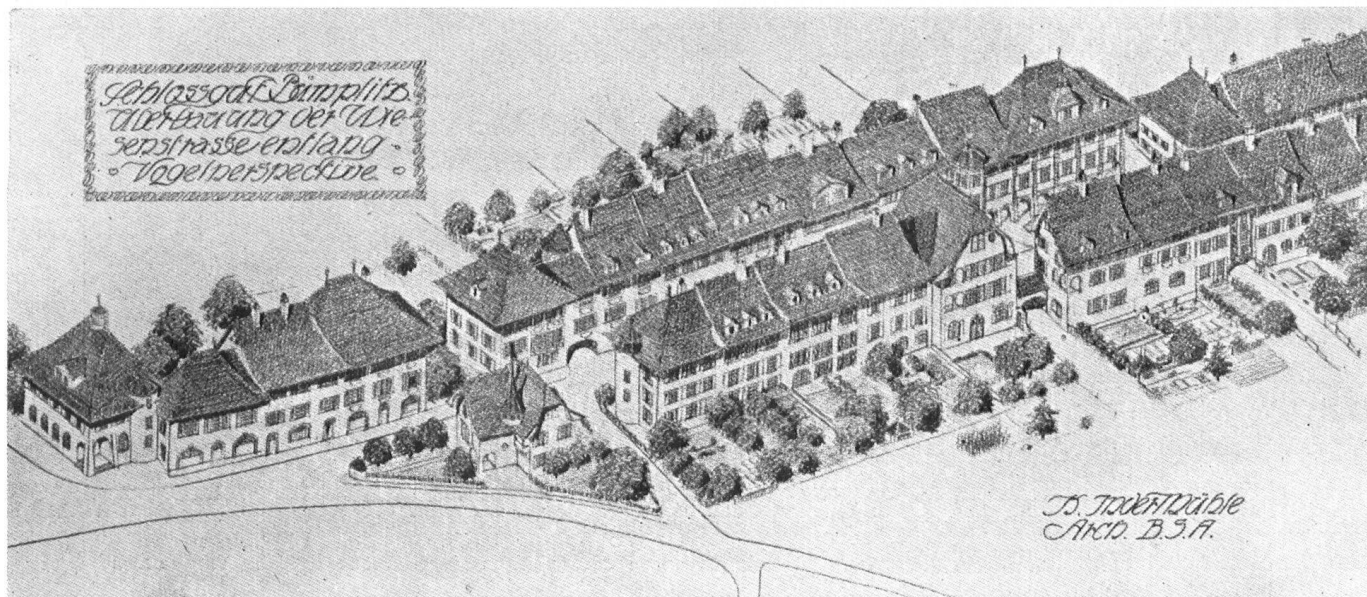
1914 voit la création du Parc national; 1915, la fondation à Berne d'une coopérative de vente, prémices de l'actuel Heimatwerk. Jules Coulin attire l'attention sur la protection des rives contre le lotissement; ce n'est que bien plus tard que des mesures seront prises et que des associations protectrices surgiront en divers endroits.

1917: Carl Benziger consacre une étude à « L'art moderne et la construction des églises en Suisse », épineux sujet, naguère comme de nos jours. Des noms nouveaux apparaissent: Alexandre Cingria, Marcel Poncet, entre autres.

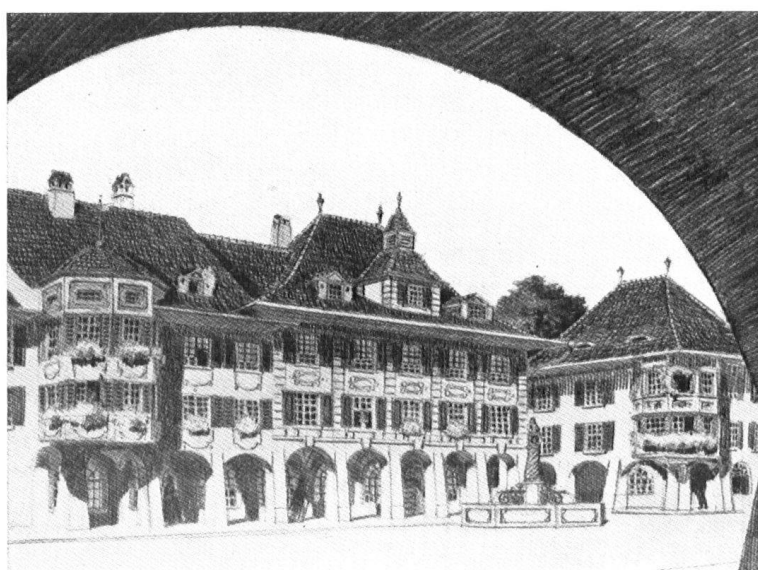
En 1918, parlant des « nouveaux bâtiments industriels », Ariste Rollier constate qu'il n'est pas de modèle traditionnel dont on puisse s'inspirer en ce domaine; que tout est encore à créer: aux hommes de l'art de faire sentir aux profanes la beauté des formes nouvelles. Cette prise de conscience d'une esthétique nouvelle est très nette dans les milieux de la Ligue, et cela bien avant la révolutionnaire « avant-garde » de l'après-guerre, qui croira avoir tout inventé.

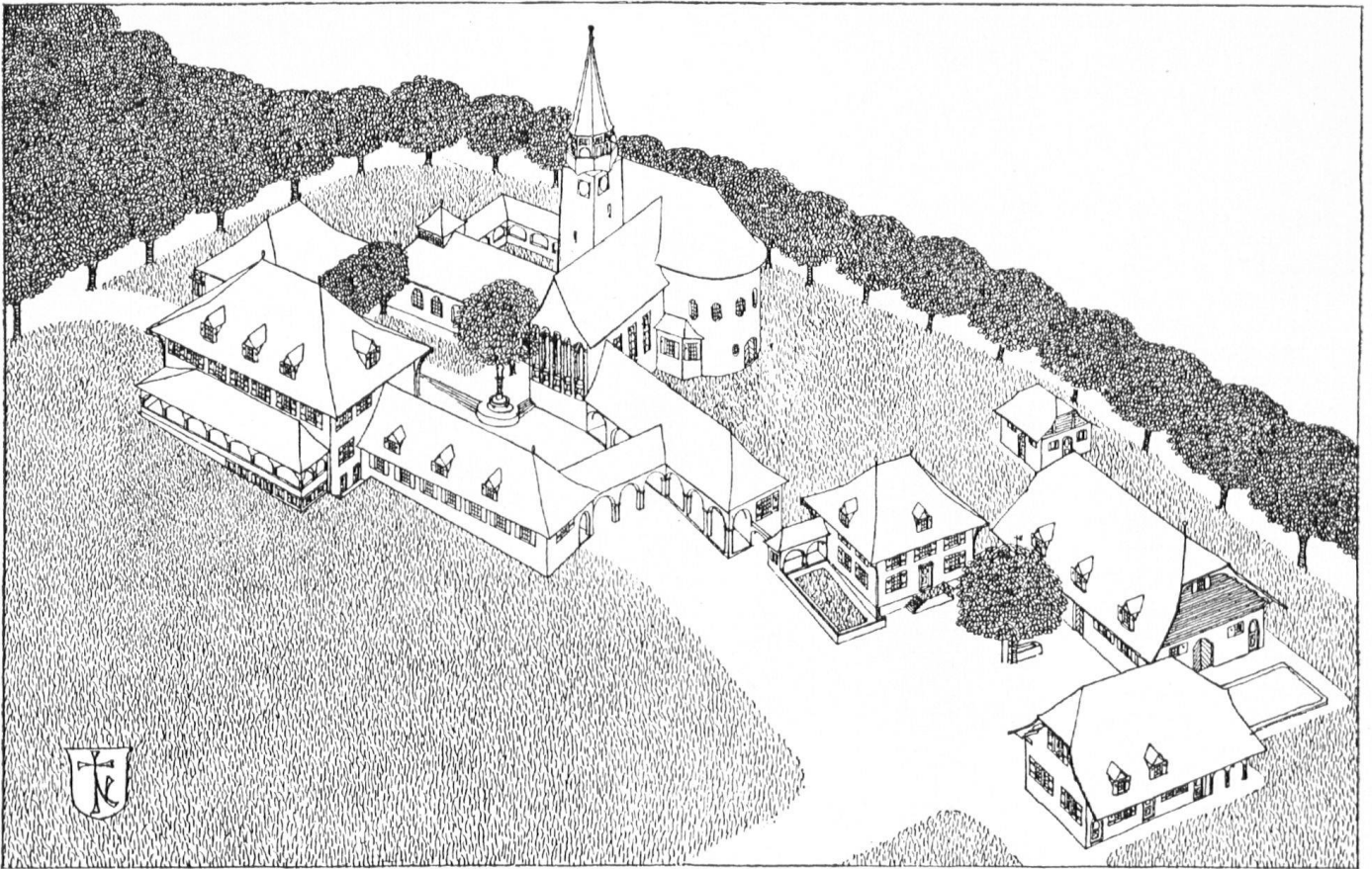
En 1919 s'ouvre un chapitre qui ne sera plus jamais clos, les installations électriques; en 1922 la Ligue collaborera à un concours de projets pour cabines téléphoniques, organisé par les musées des arts et métiers de Zurich et Winterthour; en 1926, elle s'occupera des conduites à haute tension; en 1932 commencera l'affaire de Rheinau, et la même année paraîtra un article sur « Splügen, un village montagnard menacé de disparition », qu'heureusement le sort épargnera.

Pourtant, pourtant! Ci-contre une page d'annonces que, vu la dureté des temps, la Revue de jadis acceptait les yeux fermés. Tout de même, et sans vanité, il semble bien qu'elle ait fait dès lors un petit progrès.



Trois vues d'un plan de reconstruction du bourg de Bümpflitz, par Karl Indermühle; au centre, la place du Marché. Il ne faut pas attribuer à une maquette plus de valeur qu'elle n'en a. On y discerne toutefois, surtout dans l'imitation servile de l'ancien, une conception « Heimatstil » dangereusement idéaliste et que les architectes modernes combattent à bon droit (1911).





Notre petit village de l'Exposition nationale de 1914, par l'architecte Indermühle. A gauche, l'auberge typique, flanquée d'un bâtiment pour l'industrie artisanale; en face, la place principale et les édifices religieux; à droite, une ferme avec

ses écuries et ses remises. En haut, la maquette; en bas, sa réalisation. Celle-ci fut à juste titre très admirée, car, à la différence de ce qu'on avait vu jusqu'alors dans les expositions, ce n'était pas un décor de carton-pâte (1914).



Avec beaucoup de sûreté, le Heimatschutz dénonça dès le début la banalité du genre. La légende qui accompagnait cette photo dans la Revue de 1909 disait en substance: « Triste exemple de ces maisons familiales qu'une tapageuse réclame vante aux habitants des bords du lac de Zurich. Tant de voix se sont élevées pour en louer les charmes que nous devons dire hautement à quel point ce style est au contraire peu de chez nous. »



En 1924, l'éminent juge fédéral Hermann Balsiger fait campagne pour « deux monuments historiques zuricois », la maison de Muralt et le Beckenhof, intervention qui contribuera efficacement à les sauver. Il ne faut pas oublier non plus qu'on doit au même Balsiger la création de la Commission cantonale des monuments et des sites, organe consultatif rattaché au Département des travaux publics et qu'il présida longtemps, ainsi que la Commission des lettres et des arts de la ville de Zurich.

1927: l'architecte-paysagiste G. Ammann nous entretient des parcs et jardins, tandis que J. Coulin approuve, avec quelques réserves, la nouvelle église Saint-Antoine de Bâle. En 1930, la Ligue prend position contre le projet d'agrandissement de l'hôtel de ville de Winterthur; dans le cas particulier, la pureté des lignes devait être sacrifiée à des nécessités pratiques, mais il était bon de souligner que sacrifie il y avait.

Un courageux article d'Albert Baur, en 1931, soulève toute une polémique: il s'en est pris aux maisons colorées, selon les méthodes d'un expressionisme allemand encouragé par l'industrie des couleurs chimiques; on en trouve encore quelques spécimens dans nos cantons, grenats ou violacés...

« On fait violence au sentiment public », déclarait Alex. von Sengers dans un article intitulé « La torche incendiaire de Moscou », et qui critiquait une certaine architecture d'avant-garde – sujet toujours actuel, et abondant en tabous: alors déjà, on faisait à son de trompe la réclame de Le Corbusier, et la conspiration du silence autour des véritables novateurs. C'étaient à l'époque Adolphe Loos et Frank Lloyd Wright; les choses ont changé en ce qui concerne le second, mais pas pour l'Autrichien, qui n'avait point à sa disposition la grande machine publicitaire américaine.

1932: « Pour la conservation du palais Freuler. » Ce bel édifice ne fut pas seulement sauvé, mais devint un magnifique musée: un beau titre de gloire pour



Cette photographie accompagnait une pétition dénonçant au Département fédéral des travaux publics la nouvelle coupole de l'Ecole polytechnique qui, « en dépit du renom de l'auteur, écrase et dépare les proportions de l'œuvre réalisée par l'architecte Semper » (1920).

la Ligue et la commune de Näfels. – En 1936 est publiée la funèbre liste des monuments historiques démolis. Dans le même cahier: « Les toits de tôle »...

1938 voit la création du Bureau technique de la Ligue, dirigé au début par M. Frédéric Hess, professeur au Polytechnicum. 1939 nous amène l'Exposition nationale, avec l'inoubliable pavillon du Heimatschutz. Il n'y avait là nulle glorification de soi-même, comme d'aucuns l'ont prétendu; bien au contraire, on avait eu soin d'y mettre en évidence les fautes de goût les plus courantes.

C'est depuis 1940 que la Revue est publiée dans sa forme actuelle. Cette 35e année s'ouvre avec un excellent exposé de M. Hans Schmidt (Bâle) sur « La Ligue du Patrimoine et la construction moderne ».

Cette revue des Revues peut trouver ici son terme, la suite étant suffisamment connue.

★

Les problèmes dont on s'occupe actuellement ont été traités du reste dès les premiers fascicules. Rien de ce qui fut alors condamné n'apparaît aujourd'hui digne d'indulgence. Il n'en va pas tout à fait de même pour ce qui fut approuvé: une certaine hésitation était inévitable avec les développements rapides et désordonnés des dernières années. Aussi la Ligue du Patrimoine est-elle excusable si nous ne pouvons plus ratifier tous ses décrets d'antan; les opinions d'« avant-garde » d'il y a vingt ans, elles non plus, n'ont pas surnagé.

Durant ce demi-siècle dont nous venons de tourner les pages, nous avons assisté à une rupture complète avec les formes traditionnelles; la technique est devenue autonome, et elle est en passe de devenir totalitaire. En effet, la rupture a pour conséquence que l'on fait appel à cette technique souveraine même dans les cas où les solutions, apparemment parfaites qu'elle propose, ne sont pas appropriées à leur objet. Sous prétexte de « probité », on risque ainsi d'assurer pour longtemps un règne abusif; en tout cas, il faut reconnaître l'impossibilité où l'on

*Heimatschutz moderne.
Cette maison de la cam-
pagne zuricoise a été cons-
truite par l'architecte
K. Meyer junior, de Wet-
zikon. On a renoncé aux
fioritures « suisses » :
le bâtiment simple et adé-
quat n'en est que plus
authentique (1940).*



*La Ligue du Patrimoine
n'a rien à reprocher à ce
type de villa moderne, qui
s'intègre parfaitement
au paysage. C'est du reste
la demeure d'un de nos
présidents de sections
(1950).*



se trouve encore de jeter un pont sur l'abîme qui s'est creusé entre le présent et le passé.

Or, ne perdons pas de vue que l'existence de la Suisse en tant que nation est fonction de sa continuité historique. Cela ne signifie pas qu'elle ne puisse s'accommoder du présent, mais qu'elle ne serait tout simplement pas concevable avec cette seule perspective.

Profondément enraciné au sol, son passé s'est incarné dans ses monuments, ses villes et ses villages; nous avons les meilleurs motifs de les défendre avec bec et ongles. Ce n'est pas là de la sentimentalité: il y va de notre existence elle-même, de notre substance vivante.

Certes, tout monument du passé ne peut toujours être conservé – cela, le ligueur le sait aussi bien que d'autres. Mais chacun d'eux est digne de respect, et

lorsque son existence est mise en question, sa place et son rôle dans la cité doivent être estimés à leur exacte valeur. L'importance d'un éventuel sacrifice doit être pesée, et toutes les possibilités de survie envisagées. Tout accusé a le droit de prendre un avocat qui plaidera sa cause, même si, d'avance, le jugement ne fait pas de doute. Aussi bien, chaque monument, chaque site encore intact, et jusqu'à un vieil arbre, doivent être défendus; si l'on n'a gain de cause qu'au prix de nombreux échecs, aucun des efforts déployés n'aura été perdu.

Que la Ligue du Patrimoine ne doive ni ne veuille disperser ses efforts pour des détails, la Revue le montre suffisamment, et ses chefs ne manqueront pas de le rappeler en toute occasion à certains de ses adhérents. La vue d'ensemble doit primer; ce principe vaut aussi pour les problèmes nouveaux que M. Erwin Burckhardt a évoqués dans son introduction.

Faire du neuf, en pleine conscience de ce qui différencie l'ancien du moderne, est un problème spécifique qui se pose à notre pays, comme aux autres nations de la vieille Europe. Inutile, pour le résoudre, de lorgner du côté du Brésil, de l'Australie ou des Etats-Unis: les conditions y sont radicalement autres.

Concluons: l'activité du Heimatschutz n'est pas un simple ornement de notre vie publique, un luxe en marge de la réalité technique. Elle a une valeur vitale, essentielle pour le pays. Nous souhaitons à la Ligue du Patrimoine national, au seuil de son second demi-siècle, une influence toujours accrue, et des succès à la mesure de son énergie.

Peter Meyer.

(Traduit par C. B.)



Dans la banlieue zuricoise, des maisons familiales de construction récente ont été groupées comme en un petit village, ce qui favorisera excellemment l'esprit de communauté (1950).